

Est-ce que la précarité est un métier ?

Après les appels d'offres sur la restauration, sur la maintenance et l'entretien, le traitement du courrier, c'est au tour de la prestation de l'Hygiène-Propreté d'être mis à nouveau en concurrence.

Cette mise en concurrence permanente épuise les salariés du nettoyage PEI !

Ils sont présents depuis 20 ans au Technocentre et dans les usines RENAULT.

Ils sont ballotés de société en repreneurs, mais répondent toujours présents pour assurer la propreté de nos postes de travail, parfois même en fournissant eux-mêmes les produits d'entretien... Les salariés du nettoyage -majoritairement des femmes- subsistent péniblement avec de petits salaires ou des temps partiels non choisis, mais ils ne seront pas épargnés par la pression des appels d'offres : - 5% sur le prochain contrat !

En 2020, PEI est mis en concurrence avec DERICHEBOURG. Conduit par une poignée d'actionnaires, ce groupe est connu pour ses pratiques anti-sociales et il semble prêt à écraser les prix pour emporter le marché. **Qu'est-ce que les achats de la DISG¹ RENAULT retiendront des propositions de ce géant du secteur ? Uniquement les coûts ?**

¹ Direction de l'Immobilier et des Services Généraux

DERICHEBOURG est accusé de licenciement abusif et poursuivi aux prud'hommes. Ses méthodes le conduisent à essayer régulièrement d'importants mouvements de grève, comme en février 2019 chez AIRBUS pour refus du paiement de la prime *gilet jaune*, et à Marseille où le groupe a été incapable de négocier pour stopper une grève de plus de 12 jours...



L'été dernier au moment des départs en vacances, c'était au tour des toilettes de 3 grandes gares parisiennes d'être paralysées durant 3 semaines par une grève de son personnel de nettoyage, protestant pour conserver leurs postes.

Nul doute que pour décrocher le contrat RENAULT France, DERICHEBOURG n'hésitera pas à tailler dans les effectifs ou les primes, dans les conditions de travail, ou à pratiquer les mutations forcées.

Si elle décide de s'affranchir de ces éléments, la direction de RENAULT prend le risque de plonger ses sites dans une dégradation sociale qui peut avoir des répercussions sur l'environnement du personnel RENAULT.

L'actualité nous enseigne en effet que, même précarisé, le personnel du nettoyage n'hésitera pas à faire la grève pour fuir les méthodes de DERICHEBOURG.

Contre l'arbitraire et les NAO au rabais, les salariés VESTALIA ont choisi la grève !

A l'image de ce que fait la direction de RENAULT dans notre prime d'intéressement d'établissement et au motif de rendre les salariés responsables, la direction de VESTALIA a introduit un indicateur de taux d'accidents du travail dans le calcul d'une prime de sécurité, par secteur impacté. Problème : cette prime était versée à la tête du client : des salariés d'un même secteur ont touché la prime avec des montants différents, d'autres n'ont rien eu, indépendamment des accidents de travail ayant eu lieu dans le secteur. Et le plus injuste : tout salarié victime d'un accident est privé de prime.



Devant à une direction incapable de se justifier sur l'attribution de cette prime de sécurité, une grève a subitement éclaté lundi 10 février.

Malgré leurs petits salaires, malgré la pression qu'ils subissent de la part de la direction de VESTALIA et indirectement de celle de RENAULT depuis le dernier appel d'offres, les salariés ne se sont pas démontés ! Leur courage et leur détermination ont créé la surprise : ils et elles ont démontré que solidairement il était possible de se battre pour obtenir davantage et changer le cours des choses.

Face à leur mobilisation, la direction a dû verser à tous les salariés la prime de sécurité de 135 €. Au bout de 4 jours de grève, les grévistes ont aussi arraché une prime exceptionnelle de 100€, une augmentation de la prime de panier, 2% d'Augmentation Générale des Salaires avec un minimum de 41€ (au lieu des 1% avec 25€ prévus initialement par VESTALIA), ainsi que 0,5% d'Augmentation Individuelle. Une victoire, quand on sait que beaucoup de grévistes gagnent 1 300€ nets.

**DERNIERE
MINUTE**

RENAULT : la négociation sur les salaires fait flop !

Lors de la 2ème réunion de Négociation Annuelle Obligatoire du lundi 17 février 2020, la direction de Renault a présenté ses mesures salariales pour 2020.

Elle annonce 2,2 % d'augmentation de salaire. C'est un effet d'annonce. La majorité de ces augmentations sera versée sous forme de mesures individuelles, et concernera des primes et non des augmentations de salaire pérennes. Cette individualisation laissera de côté des milliers de salariés.

D'autre part, la direction inclut dans ce chiffre 0,2% d'augmentation liée à l'ancienneté ou à des « repositionnements » automatiques.

Les AGS (Augmentation Générale de Salaire) sont maintenues pour les APR, mais à un niveau excessivement faible de 1%, avec un talon minimum de 21 €, ce qui ne compense pas la hausse du coût de la vie.

La direction supprime de nouveau les AGS pour les ETAM. Cela n'a rien à voir avec le « contexte économique de l'entreprise » invoqué par la direction de Renault. C'est une décision très politique : individualisation des rémunérations, mise en concurrence des salariés...

Les Cadres restent privés d'AGS et soumis, comme les ETAM cette année, uniquement à des mesures individuelles. Cet accord salarial proposé à la signature des délégués syndicaux centraux est loin de « reconnaître les performances et l'engagement des salariés » comme l'annonce la direction dans son communiqué.

Chez VESTALIA comme chez PEI, la pression sur les contrats de prestations a des conséquences sociales, mais les salariés nous montrent qu'ils peuvent résister ensemble par la grève. Une leçon pour nous, les RENAULT.

Pourquoi ne pourrions-nous pas faire ce qu'ils ont accompli avec courage ? SUD appelle les salariés RENAULT à se mobiliser pour exiger des AGS pour tous, avec un minimum de 300 € par mois.